

Réf: Dossier N° : 57896

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « AFRICA DIGITAL FINANCE »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA GOLF, LES ELIAS, 25 BP  
934 ABIDJAN 25

Aux termes de la DNSV et du dépôt des Statuts SSP en date du 27 Nov. 2018 reçus par Me CHRISTINE E. NANOU-ADOU, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 03 Déc. 2018, il a été constitué une SA avec Conseil d'Administration aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AFRICA DIGITAL FINANCE » .

Objet: La fourniture de toutes techniques et moyens électroniques de paiement, l'émission et la gestion de monnaies électroniques. Par la suite, la Société peut s'intéresser par voie d'apports, d'achats ou de souscription d'actions ou obligations, ou par tout autre moyen dans toutes entreprises ayant une activité similaire, complémentaire ou proche de la sienne, en République de Côte d'Ivoire ou ailleurs.

Capital social: 300 000 000 F CFA divisé en Trente Mille (30.000) Actions de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 30.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA GOLF, LES ELIAS, 25 BP  
934 ABIDJAN 25

Directeur Général: Monsieur ANOH BILE SIMPLICE.

Commissaires aux comptes: M. UNICONSEIL (Titulaire) et M. CABINET JLM & ASSOCIES / LEGLE JOSEPH (Suppleant)

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31658 du 05/12/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28333 du 05/12/2018

